



Tournoi national de Noël d'Argelès-sur-mer 17/12/2023 — Règlement —

Article 1 : désignation et organisation

Le club "Argelès tennis de table" organise son deuxième Tournoi National de Tennis de Table

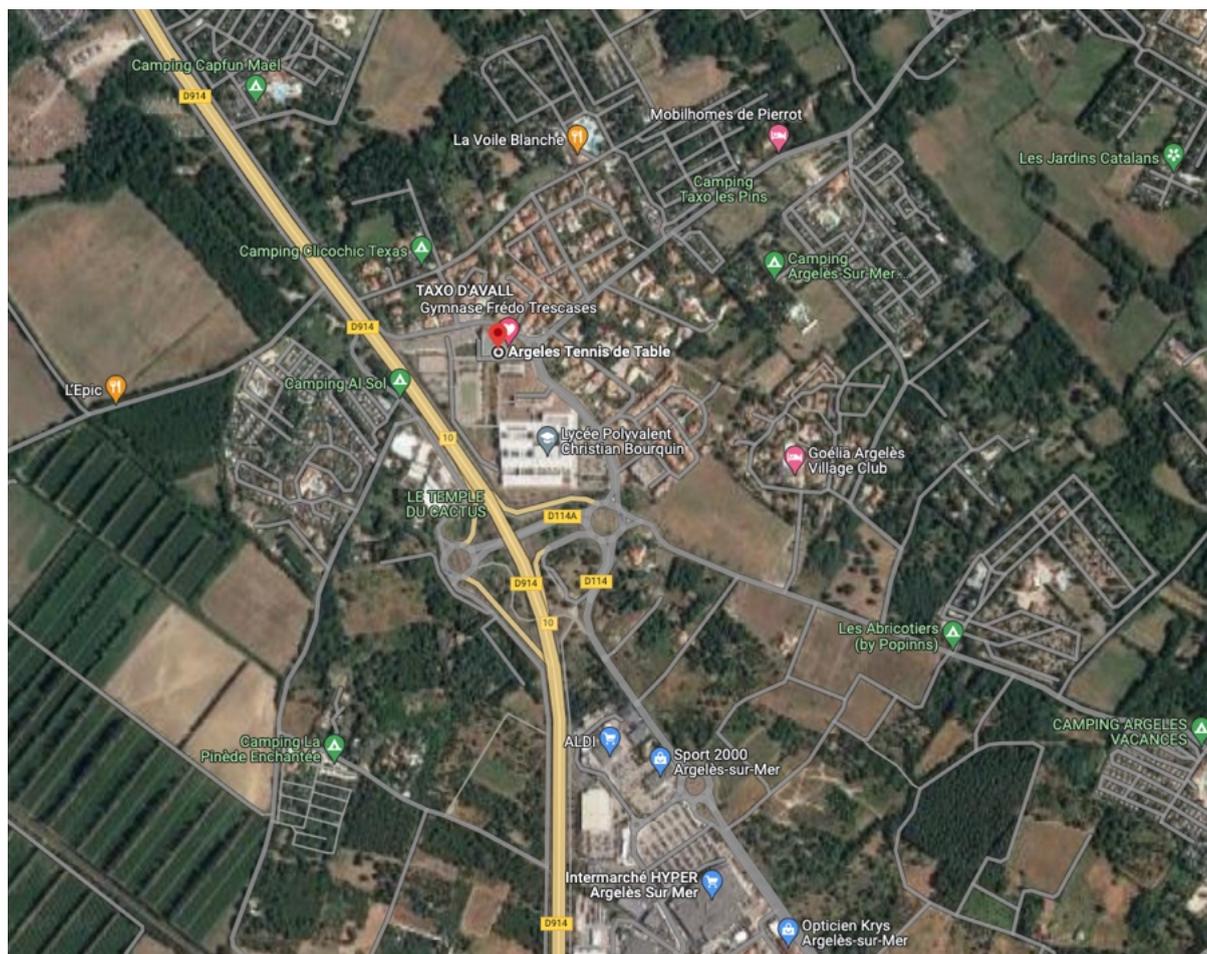
Date : le 17 Décembre 2023

Échelon : National B

Responsable du Comité d'Organisation : M. Pascal Alix

Juge arbitre : M. Jean-Loup Albert, JAN, Tel : 06 21 39 40 48

Lieu : gymnase Fredo Trescases, 17 route de Taxo 66700 Argelès sur Mer (derrière le lycée Christian Bourquin)



Article 2 : engagements

- les inscriptions se feront avant le samedi 16 décembre, via le lien suivant : XXXXXXXX
- des inscriptions supplémentaires pourront être prises le jour même sur place dans la limite des places disponibles dans les différents tableaux. La décision sera prise par le Juge Arbitre
- pour s'inscrire dans un tableau, les points pris en compte sont ceux de début de la 1ère phase de la saison en cours
- l'épreuve est ouverte aux joueurs et joueuses licenciés à la FFTT ou possédant un pass' tournoi ainsi qu'aux licenciés espagnols (RFETM)

Article 3 : déroulement des épreuves

- la salle sera ouverte 1h avant le début du 1er tableau
- le tournoi se déroulera sur 23 tables
- le pointage des joueurs s'achèvera 30mn avant le début de chaque tableau
- pour chaque partie à jouer, en poule ou en élimination directe, tout joueur ne répondant pas après deux appels de son nom sera déclaré perdant pour cette partie.
- les balles utilisées seront en plastique, homologuées ITTF et fournies par les joueurs. Des balles seront mises en vente sur place en cas de besoin. En cas de désaccord sur la balle utilisée lors d'une partie, la balle sera choisie par tirage au sort
- tous les tableaux, excepté le tableau « Handicap », débiteront par poules de 3 joueurs maximum, les 2 premiers se qualifiant pour un tableau à élimination directe
- aucune interruption n'aura lieu durant la compétition

Article 4 : tirage au sort

- le tirage au sort sera effectué par le Juge Arbitre la veille du tournoi à 19h00 au gymnase Fredo Trescases

Article 5 : règlement FFTT

- ce tournoi homologué est régi par les règlements de la FFTT, notamment en matière de tenue, de matériel, de comportement et de règles du jeu
- en cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la direction du Tournoi, en accord avec le JA et en application des règlements fédéraux, appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie

Article 6 : récompenses

- la dotation globale est de deux mille euros de prix
- seront récompensés, le club ayant le plus grand nombre de participants, le joueur le plus âgé, le joueur le plus jeune
- pour le détail de la dotation, voir article 9

- les récompenses seront remises à l'issue des compétitions des tableaux concernés
- tout refus de se présenter sur les podiums ou absence valant renoncement aux récompenses
- les récompenses non remises ne pourront pas être attribuées ultérieurement

Article 7 : responsabilités et autorisations

- les joueurs participant au tournoi et les accompagnateurs autorisent le comité d'organisation à publier les photos, les résultats, etc. dans la presse, sur les réseaux sociaux et sur le site internet du club
- le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte de matériel ou de dégradations de toutes sortes, à l'intérieur du gymnase, de ses annexes ou de ses abords (parking, buvette). Les joueurs participant au tournoi seront responsables des dégradations, casses, blessures, qu'ils pourraient causer

Article 8 : restauration et Hébergement

- un service de buvette / restauration sera ouvert durant toute la durée du tournoi
- le comité d'organisation peut proposer des offres d'hébergement chez d'éventuels partenaires

Article 9 : tableaux, tarifs, horaires et dotations

- les droits d'inscriptions sont fixés à 8 € par tableau
- le paiement de tous les tableaux se fera sur place avant le 1er tableau auquel le joueur participe
- un joueur pourra participer au maximum à 3 tableaux, ou 3 tableaux + tableau Handicap en cas de faible participation et à la seule appréciation du Juge Arbitre
- tous les tableaux sont mixtes sauf le Tableau « Féminines »
- le tableau « Handicap » se jouera en élimination directe et en 1 manche de 33 points (sans 2 points d'écart). Le handicap sera de 2 points par différence de classement avec un maximum de 24 points d'écart. Par exemple, un joueur classé 7 rencontrant un joueur classé 17 démarrera avec 20 points d'avance soit 20 à 0. Le tableau de correspondance des points sera affiché le jour du tournoi
- le comité d'organisation et le J.A. se réservent le droit d'annuler un tableau, ou d'en diminuer la dotation, si le nombre d'engagés est insuffisant

T	Catégorie	Horaire début	Vainqueur	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème
A	500 à 999	9h	50 €	25 €	10 €	10 €	Lot	Lot	Lot	Lot
B	900 à 1499	10h	100 €	50 €	15 €	15 €	Lot	Lot	Lot	Lot
C	500 à 799	11h	50 €	25 €	10 €	10 €	Lot	Lot	Lot	Lot
D	700 à 1199	12h	100 €	50 €	15 €	15 €	Lot	Lot	Lot	Lot
E	Handicap	12h30	50 €	30 €	15 €	15 €	Lot	Lot	Lot	Lot
F	500 à 599	12h30	50 €	25 €	10 €	10 €	Lot	Lot	Lot	Lot
G	1200 à non numérotés	12h30	150 €	80 €	40 €	40€	Lot	Lot	Lot	Lot
H	Toutes catégories	13h30	250 €	130 €	50 €	50 €	20 €	20 €	20 €	20 €
I	Féminines	13h30	100 €	50 €	15 €	15 €	Lot	Lot	Lot	Lot